

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **2RH1822S1**

SOCIETE TITULAIRE
CANDELA FRANCE

25 Rue Georges Pompidou
 78690 LES ESSARTS LE ROI FRANCE

PRODUIT

TERMARK B23

Nature du produit
Bpt

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Thermocollée rétroréfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application manuelle. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **40 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : **Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité**)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle avec chalumeau.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **24 °C**

T° sol : **37 °C**

Hygrométrie : **61 %**

Vent : **6 km/h**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit Produit de base	Masse Volumique 2.11 g/ml	Teneur en cendres 63.9 %	Extrait sec	Bille Anneau 109.5 °C
-----------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	--------------------	---------------------------------

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PARIS->PROVINCE PR 15.36 à 16.28 **Année** 2023 **Trafic (véh/j)** 7954 **% PL** 19
 Nature du revêtement : **BETON BITUMINEUX** **Application en : 2023 - R129** PMT : 0.94 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues Exigences :	Visibilité de nuit RI (mcd.m-2.lx-1) 150	Adhérence SRT 0.45	Visibilité de jour		Qd (mcd.m-2.lx-1) 100
			Chromaticité (x) Blanc	(y)	
Etat neuf	326	0.46	0.3200	0.3427	250
(P1) 50000	190	0.52	0.3288	0.3485	177
(P2) 100000	154	0.46	0.3278	0.3482	201
(P3) 200000	154	0.49	0.3308	0.3501	180
(P4) 500000	125*	0.51	0.3275	0.3477	195
(P3) 200000	Classe R3	Classe S1	/		Classe Q4

(*) hors norme

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
 Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

- * l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine
- * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
 Le 28/01/2025

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140